

Attestation de délivrance de l'information donnée
à son conjoint commun en biens sur les conséquences
des dettes contractées dans l'exercice de sa profession
sur les biens communs

(Arrêté du 4 juillet 2007 publié au Journal officiel du 21 juillet 2007)

Je soussigné *(nom et prénom de la personne immatriculée)*

.....

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce,
avoir informé mon conjoint,

M./Mme *(rayer la mention inutile)*

.....

avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage *(1)* ou bien avec un contrat de
mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées
dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à.....

le.....

(Signature de la personne immatriculée)

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.